

Chaire de Zoologie

Reptiles, Batraciens et Poissons

Professeur : Monsieur LOUIS ROULE



LACÉPÈDE

La genèse des Faunes d'eau douce

d'après l'exemple de la Blennie fluviatile

Par M. le Dr LOUIS ROULE, professeur.

Cette Blennie d'eau douce a été signalée en premier lieu par ASSO (1784), en Aragon, qui lui a donné le nom spécifique de *fluviatilis*. Plus tard (1801), BLOCH (éd. Schneider) la mentionne, en donnant un nouveau nom, celui de *B. frater*. Quelques années plus tard, en 1810, RISSO retrouve cette espèce dans le Var, commence par la rapporter à tort à une espèce de Lacépède (*B. sujejianus*), puis, en 1826, rectifie cette détermination en imposant le nom spécifique de *varus*. Entre temps, POLLINI (1816) signale sa présence dans le lac de Garde, et la nomme *Blennius vulgaris*. Ensuite VALENCIENNES (1836) impose une nouvelle dénomination, celle de *Blennius cagnota*, qui est restée l'une des plus employées. En 1840, Ch.-L. BONAPARTE subdivise l'espèce en trois autres (*varus* Risso, *anticolus*, *lupulus*) ; et BLANCHARD, en 1866, crée une quatrième espèce complémentaire, *B. alpestris* pour un lot d'individus pris dans un affluent du lac du Bourget, en Savoie.

Depuis, ces Blennies potamiques ont été retrouvées dans nombre d'autres stations, toutes périméditerranéennes, de l'Espagne à l'Asie Mineure, et de l'Europe méridionale au Nord de l'Afrique. On les a signalées de la Sardaigne et de la Sicile. J'ai eu l'occasion d'en recueillir en Corse, dans le Prunelli, non loin de Bastelica. C'est là un cas intéressant d'une aire de distribution nettement localisée. D'autant que les stations d'habitat étant d'étendue restreinte, ces Blennies ne se rencontrent que par faibles quantités et font défaut ailleurs.

Ayant comparé entre eux des exemplaires issus de plusieurs provenances, qui font partie des collections du Muséum National de Paris, j'estime qu'on doit les grouper sous un seul vocable d'espèce, pour qui s'impose, selon les lois de la priorité, celui de *Blennius*

fluviatilis Asso. Cette unité spécifique est également admise par G.-A. BOULENGER (1916), qui a eu à sa disposition les nombreux exemplaires des collections du British Museum. Les différences invoquées par L. BONAPARTE, et par BLANCHARD, pour motiver leur création d'espèces complémentaires, portent sur des variations individuelles. En fait, l'espèce doit être considérée comme unitaire, tout en offrant, selon les dimensions et la sexualité, divers degrés de variabilité.

Sa distribution par stations isolées porterait à admettre qu'elle est sans doute de valeur rélictive. Elle aurait eu autrefois une extension plus considérable, moins morcelée, et serait cantonnée maintenant dans diverses stations ne communiquant pas entre elles. Le fait qu'on la trouve dans les trois grandes îles de la Méditerranée occidentale, Corse, Sardaigne, Sicile, reporterait même le moment de sa plus grande extension à la période où ces trois îles n'étaient pas encore séparées du continent. Mais une étude détaillée des caractères et leur comparaison avec ceux des autres espèces du genre conduisent à des conclusions opposées.

Le genre *Blennius* contient, en Europe, une vingtaine d'espèces, dont une seule, *B. fluviatilis* Asso, habite les eaux douces, toutes les autres étant marines et fréquentes dans la Méditerranée. Elles en peuplent les zones côtières, d'où plusieurs d'entre elles pénètrent dans les eaux saumâtres des estuaires et des étangs littoraux. *B. fluviatilis* appartient, dans le genre, à une section qui se caractérise : par une tête nue et ne portant qu'un petit tentacule sourcilier ; par la présence chez les adultes d'une crête occipitale plus ou moins saillante ; par l'homogénéité assez grande de la nageoire dorsale, dont les rayons médians sont à peine plus courts que les antérieurs ou les postérieurs ; enfin par la possession, aux deux maxillaires et dans leur région postérieure, de fortes canines incurvées. Les autres particularités, le nombre des dents ordinaires et celui des rayons aux nageoires impaires, sont sujettes à de notables diversités. La formule dentaire varie de 16 à 28 pour la mâchoire supérieure et de 12 à 22 pour l'inférieure. La formule des nageoires varie de 26 à 32 rayons pour la dorsale, et de 17 à 22 pour l'anale. En outre, la crête occipitale manque aux jeunes individus mesurant moins de 6 à 7 centimètres de longueur ; elle n'apparaît que chez ceux dont les dimensions arrivent à l'état définitif, compris entre 9 et 12 centimètres, et ne se développe complètement que chez les mâles. Pour terminer, les colorations, à leur tour fort variables, sont assez ternes, le fond étant jaunâtre, et le dos avec les flancs se parsemant de taches et de lignes brunes, souvent dissemblables d'individu à individu.

Or, la même section du genre contient une autre espèce, fort commune dans les régions littorales de toute la Méditerranée, et sur le versant Atlantique de la péninsule Ibérique, moins abondante plus au Nord, où elle remonte cependant jusqu'aux côtes anglaises, c'est la *Blennie coquillade*, ainsi nommée jadis par RONDELET. LINNÉ (édition Gmelin) en a fait *B. galerita*. La synonymie de l'espèce comporte en outre le nom de *B. pavo*, qui fut donné par RISSO (1810), et conservé ensuite par VALENCIENNES (1836). Sa diagnose est presque superposable à celle de *B. fluviatilis*. Les seules différences portent : sur la crête occipitale, plus saillante chez *B. galerita* ; sur les canines qui seraient moins fortes, notamment les supérieures ; enfin sur la coloration, plus variée et plus brillante chez *B. galerita*,

où elle comporte des teintes de bleu, de vert, de blanc, complétées par un large ocelle sur la joue en arrière des yeux, qui manquent à *B. fluviatilis*. En somme, les deux espèces semblent ne différer entre elles, étant aussi polymorphes l'une que l'autre et leurs dimensions étant identiques, que par l'habitat et la coloration : l'une étant potamique et de teintes ternies, sans ocelles ; l'autre étant thalassique et de teintes brillantes, avec ocelles.

On peut donc se demander, en présence d'affinités structurales aussi étroites, et de ces faibles dissemblances qui, touchant le coloris, peuvent dépendre de l'habitat, si ces deux espèces ne sont pas liées d'une façon encore plus étroite qu'il ne le paraît d'après leur répartition habituelle. *B. galerita* ayant un biotope généralisé, qui s'étend à tout le pourtour de la Méditerranée, se trouve placé au contact des embouchures des fleuves côtiers qui contiennent *B. fluviatilis*. On paraît en droit, d'après ces connexions, de considérer *B. fluviatilis* comme une forme potamique de *B. galerita*, cette dernière étant capable de préparer la liaison grâce à ses représentants vivant en eau saumâtre.

La Corse mérite, sur ce point, de retenir l'attention. J'ai trouvé l'espèce, voici une quarantaine d'années, dans la localité que j'ai mentionnée au début, et je ne l'ai rencontrée nulle autre part. Cette localité est éloignée de la mer, le fond du golfe d'Ajaccio, d'une vingtaine de kilomètres environ. Étant revenu l'an dernier dans cette région afin de la retrouver, je ne l'ai plus rencontrée. Les pêcheurs du pays, consultés, m'ont répondu qu'ils ne la connaissaient point, comme si elle était devenue fort rare, ou même si elle avait disparu. Quoi qu'il en soit, cette station isolée montre par là qu'elle était sans doute de caractère temporaire. Des alevins d'origine marine, ou saumâtre, auraient pénétré en eau douce, s'y seraient adaptés et auraient remonté le fleuve grâce à des circonstances favorables. Ils auraient ainsi fourni les éléments d'une colonie localisée. Puis, les circonstances étant devenues moins avantageuses, la colonie se serait amoindrie, ou effacée. D'autres Poissons de provenance marine montrent de même, dans les contrées périméditerranéennes, des adaptations similaires : *Paralosa lacustris* Fatio du lac de Côme ; *Atherina Rissoi* Cuvier-Valenciennes, complétée par *Atherina Riqueti* Roule, pour plusieurs lacs italiens et le canal du Midi dans le Sud-Ouest de la France. Le cas de *Blennius fluviatilis* n'est donc pas le seul.

Mais, s'il se rapproche de plusieurs autres cas de même ordre, il s'en écarte par la multiplicité des stations, et par le fait que leur répartition, au lieu de se borner à un chiffre restreint de localités, s'étend au pourtour entier de la Méditerranée. L'espèce potamique se composerait d'un grand nombre de colonies distinctes, pouvant avoir toutes leur origine particulière, locale, effectuée aux dépens de la forme marine générale. Cette dernière constituerait une base permanente de peuplements séparés, peut-être temporaires, qui, dans leur totalité, composeraient la forme potamique. Celle-ci serait donc endémique pour chacun d'eux. Cette sorte d'endémisme morcelé pourrait aussi exister ailleurs, parmi les faunes d'eau douce, où son apparence risque de la faire confondre avec une origine exogène suivie de ségrégation.

La question, du reste, s'élargit d'une autre manière, car elle aboutit à faire attribuer à l'espèce en cause, pourtant unitaire et suffisamment caractérisée, une provenance

multiple et polyphylétique. On est entraîné, d'habitude, dans l'étude des affinités de filiation entre espèces, à considérer chacune de ces dernières comme issue d'un lot restreint de générateurs. Les cas de modifications multiples, portant sur plusieurs lignées et conduites parallèlement, semblent relativement rares. Il est probable qu'ils sont plus fréquents qu'on ne l'admet.
